

**Lundi 18 septembre 2023**

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal, tenue à la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi 18 septembre 2023 à 20 h 00.**

**Sont présents** Mesdames et Messieurs les Conseillers suivants :  
Francis Ouellet, Isabelle Chouinard, Josée Chouinard, Céline Langlais et Rémi Pelletier, sous la présidence de Madame Solange Morneau, mairesse formant quorum.

**Est absent** Monsieur François Gagné-Bérubé, conseiller.

**Sont aussi présents** Madame Louise St-Pierre, greffière ainsi que Monsieur Jean Langelier, directeur général.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE.**

---

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

**2023-09-354**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.**

---

CONSIDÉRANT la lecture de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Octroi d'un contrat pour les travaux de remplacement de trottoirs.
4. Embauche d'un préventionniste incendie.
5. Don au Fonds de secours de la Croix-Rouge pour le séisme au Maroc.
6. Proclamation de la Semaine de la sécurité ferroviaire du 18 au 24 septembre 2023.
7. Période de questions.
8. Clôture et levée de la séance.

CONSIDÉRANT l'article 325 de la Loi sur les cités et villes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Francis Ouellet

et résolu unanimement de l'adopter.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2023-09-355**

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE TROTTOIRS.**

---

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public lancé en août 2023 pour les travaux de remplacement de trottoirs;

CONSIDÉRANT le compte rendu de l'ouverture des soumissions daté du 23 août 2023;

CONSIDÉRANT l'analyse de la conformité de la seule soumission reçue effectuée par Me Louise St-Pierre, greffière et sa recommandation datée du 13 septembre 2023 d'octroyer le contrat pour les travaux de remplacement de trottoirs à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Lebond) au montant de

297 512,29 \$ incluant les taxes, après correction d'une erreur de calcul au bordereau de soumission;

CONSIDÉRANT le Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts, lequel règlement est entré en vigueur le 13 septembre 2023 suite à son approbation par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Josée Chouinard

et résolu unanimement d'octroyer le contrat pour les travaux de remplacement de trottoirs à 2646-1871 Québec inc. (Aménagement Benoît Lebond) au montant de 297 512,29 \$ incluant les taxes, le tout conformément aux conditions prévues au devis et aux documents de soumission.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Louise St-Pierre, greffière

**2023-09-356**

**EMBAUCHE D'UN PRÉVENTIONNISTE INCENDIE.**

---

CONSIDÉRANT le désir de la Ville de Saint-Pascal de maintenir en place une ressource permanente en prévention incendie;

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2023-08-297 de ce conseil procédant à l'ouverture du poste de préventionniste au Service intermunicipal de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la recommandation datée du 13 septembre 2023 du directeur du Service de sécurité incendie d'embaucher Monsieur Mathias Roussel, pompier et technicien en prévention incendie;

CONSIDÉRANT la Politique de rémunération et des conditions de travail du personnel de la brigade incendie du Service intermunicipal de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pascal en vigueur;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Céline Langlais

et résolu unanimement de procéder à l'embauche de Monsieur Mathias Roussel à titre de préventionniste (technicien en prévention incendie) à compter du 18 septembre 2023 avec une période de probation de 6 mois et de le rémunérer selon l'échelon 1 de la grille salariale 2023 de la Politique de rémunération et des conditions de travail du personnel de la brigade incendie du Service intermunicipal de sécurité incendie de la Ville de Saint-Pascal.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2023-09-357**

**DON AU FONDS DE SECOURS DE LA CROIX-ROUGE POUR LE SÉISME AU MAROC.**

---

CONSIDÉRANT le séisme dévastateur survenu au Maroc le 8 septembre 2023;

CONSIDÉRANT l'invitation de l'UMQ lancée à ses membres de participer au Fonds de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge afin d'acheminer de l'assistance aux personnes touchées par le séisme;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Josée Chouinard

et résolu unanimement que la Ville de Saint-Pascal autorise le versement d'une somme de 1 500 \$ au Fonds de secours du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Louise St-Pierre, greffière

**2023-09-358**

---

**PROCLAMATION DE LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE  
DU 18 AU 24 SEPTEMBRE 2023.**

---

CONSIDÉRANT que la Semaine de la sécurité ferroviaire a lieu au Canada du 18 au 24 septembre 2023;

CONSIDÉRANT que 232 incidents liés à des passages à niveau et à des intrusions se sont produits au Canada en 2022, entraînant 66 décès et 43 blessures graves évitables;

CONSIDÉRANT que l'éducation et l'information du public sur la sécurité ferroviaire (en rappelant au public que les emprises ferroviaires sont des propriétés privées, en sensibilisant le public aux dangers associés aux passages à niveau, en s'assurant que les piétons et les automobilistes sont attentifs et à l'écoute à proximité des voies ferrées et respectent le code de la route) réduiront le nombre de décès et de blessures évitables causés par des incidents impliquant des trains et des citoyens;

CONSIDÉRANT qu'Opération Gareautrain est un partenariat public-privé dont la mission est de travailler avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire;

CONSIDÉRANT que le CN demande au conseil municipal d'adopter la présente résolution afin d'appuyer ses efforts soutenus déployés pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Rémi Pelletier

et résolu unanimement d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire qui se déroulera du 18 au 24 septembre 2023.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**2023-09-359**

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS.**

---

Aucune question.

«a

**2023-09-360**

---

**CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE.**

---

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Josée Chouinard

et résolu unanimement la clôture et la levée de la séance à 20 h 09.

---

Solange Morneau, mairesse

---

Me Louise St-Pierre, greffière

**Signature du procès-verbal**

---

Solange Morneau, mairesse

---

Me Louise St-Pierre, greffière